

Municipalité de Saint-Samuel

Saint-Samuel, le 21 mai 2026

Chères citoyennes, chers citoyens de Saint-Samuel,

Par la présente, je souhaite vous informer de ma décision de démissionner de mes fonctions de maire de la municipalité de Saint-Samuel, décision qui prendra effet à compter du 17 juin 2026.

C'est avec beaucoup d'émotion que je mets un terme à mon engagement municipal après neuf années au service de notre communauté, dont cinq à titre de maire. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les citoyennes et citoyens de Saint-Samuel pour la confiance que vous m'avez témoignée au fil des ans. Ce fut pour moi un honneur et un privilège de contribuer au développement et au bien-être de notre municipalité.

Toutefois, cette décision s'impose à moi en raison du manque de temps nécessaire pour m'investir pleinement dans les importantes responsabilités qu'exige cette fonction. Mon emploi principal demande un engagement considérable, ce qui m'amène aujourd'hui à revoir sérieusement mes priorités afin de maintenir un équilibre sain, tant sur le plan personnel que professionnel.

Je suis convaincu qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'être dirigée par une personne disposant de toute la disponibilité requise pour répondre pleinement aux exigences du poste. Dans ce contexte, il m'apparaît juste et respectueux de céder ma place.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil municipal, les employés ainsi que tous les bénévoles et collaborateurs avec qui j'ai eu le privilège de travailler au cours de ces années. Leur dévouement et leur engagement sont essentiels à la vitalité de notre belle municipalité.

Je demeure profondément attaché à notre communauté et lui souhaite le meilleur pour la suite.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Martin Tourigny